



HAL
open science

Les “ sociétés innovantes ”, des utopies réalisées ?

Thierry Ménissier

► **To cite this version:**

Thierry Ménissier. Les “ sociétés innovantes ”, des utopies réalisées ?. Quatrièmes Rencontres internationales Jules Verne: “Science, crises et utopies”, Nov 2012, Nantes, France. halshs-01653331

HAL Id: halshs-01653331

<https://shs.hal.science/halshs-01653331>

Submitted on 1 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les « sociétés innovantes », des utopies réalisées ?

Thierry Ménissier

Professeur de philosophie, Grenoble Institut de l'Innovation

Equipe Philosophie, Langages & Cognition (EA 3699)

Université Pierre Mendès France – Grenoble 2

Quatrièmes Rencontres internationales Jules Verne,

Nantes, 22-23 novembre 2012

Publié dans Mustière, Ph., & Fabre, M., *Jules Verne. Science, crises et utopies*, Nantes, Editions Coiffard, 2013, p. 285-292

La notion d'innovation sature littéralement le discours contemporain consacré à la technologie, à l'économie et au management ; ayant depuis une dizaine ou une quinzaine d'années investi les champs de l'action productive, elle tend aujourd'hui à prendre place dans la gestion de la chose publique : l'Etat et les collectivités territoriales se dotent massivement de « directions de l'innovation » en vue de rationaliser et de réaliser les modifications internes à leur organisation, et communiquent largement en employant cette notion ainsi que la rhétorique qui lui est associée. Une telle profusion interroge et est significative ou peut-être même symptomatique d'un certain rapport de nos sociétés au changement, un rapport qu'il est nécessaire de faire parler et de comprendre pour comprendre notre époque. Plus exactement, elle invite le philosophe et l'historien des idées à réfléchir aux relations qui existent entre cette notion d'innovation et celles, fondamentales pour l'essor des idées modernes, de progrès et d'utopie.

Un récent rapport parlementaire définit l'innovation comme « l'art d'intégrer le meilleur état des connaissances à un moment donné dans un produit ou un service, et ce afin de répondre à un besoin exprimé par les citoyens ou la société »[\[1\]](#). Volontairement large et non focalisée sur la dimension technologique, cette définition entend l'innovation, considérée comme un moyen de dynamiser la société, comme la mise en société de la connaissance, et vise de plus à arrimer les innovations particulières aux besoins explicites des individus ou des groupes sociaux.

Cette approche de l'innovation tend à la présenter moins comme un fait que comme un principe utile et nécessaire pour un type de société tel que la nôtre, à savoir, une société sécularisée et individualiste, démocratique et capitaliste, enfin industrielle dans le contexte de la globalisation. Une telle interprétation de l'innovation et de son importance est également sensible dans un récent appel à projets proposé deux années successives par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) qui profile la notion de « sociétés innovantes » – faisant accéder cette expression au statut de quasi-concept. Dans cette intervention, nous voulons examiner cette construction intellectuelle, tel qu'elle est articulée dans l'appel à

projets de manière prospective, afin d'en évaluer ensuite la fécondité en fonction de la signification revêtue par l'aspiration des sociétés démocratiques au changement améliorant et en regard des notions modernes de progrès et d'utopie. Nantis de ces mises au point, nous pourrions adresser à Jules Verne une question qui lui aurait semblé incongrue, mais qui pour notre temps s'avère d'une importance cruciale.

1. L'Agence Nationale de la Recherche et la notion de « Sociétés innovantes » :

On rappellera que l'ANR est une agence de moyens, créée en 2005 sous la forme d'un groupement d'intérêt public, devenu depuis 2007 « établissement public à caractère administratif », et destiné à financer la recherche publique et la recherche partenariale en France. Le fonctionnement de l'Agence repose sur la publication d'appels à projets (AAP), les réponses encouragées consistant en des projets portés par une ou plusieurs équipes de recherche publiques (en partenariat éventuellement avec des industriels et des collectivités) et s'étendent sur une durée déterminée, en moyenne trois ans. En 2012, l'Agence a été dotée pour ces AAP d'un budget de 772 millions d'euros[2]. Outre les appels à projets, l'ANR finance des opérations spécifiques dans le domaine du transfert de technologie, a pour vocation le financement d'opérations de coopération internationale scientifique, et met enfin en œuvre des « ateliers de réflexion prospective » (ARP) dans le but d'aider à la construction de sa programmation scientifique. Les missions que se donne l'Agence sont les suivantes :

« L'Agence Nationale de la Recherche a pour mission d'augmenter la dynamique du système français de recherche et d'innovation en lui donnant davantage de souplesse. A ce titre, l'ANR doit favoriser l'émergence de nouveaux concepts, accroître les efforts de recherche sur des priorités économiques et sociétales, intensifier les collaborations public-privé et développer les partenariats internationaux. L'ANR accompagne l'ensemble des communautés scientifiques publiques et privées. [...] L'ANR joue essentiellement un rôle d'accélérateur et d'amplificateur de thèmes de recherche qui émergent au sein des différentes communautés scientifiques, qu'il s'agisse des universités, organismes de recherche, alliances ou, dans certains cas, des entreprises en fonction de leur stratégie et de leur inventivité. [...] L'agence se fixe en effet comme objectif d'identifier, au travers d'un large processus de consultation, les thématiques qui permettront à la fois de répondre à des attentes sociétales, à des enjeux de sciences (avancement des connaissances, nouveaux domaines disciplinaires, nouveaux outils) et à des enjeux technologiques. »[3]

Le texte de l'appel à projets intitulé « Sociétés innovantes : innovation, économie, modes de vie », soumis à la communauté scientifique à deux reprises (en 2010 puis 2011), s'inscrit très exactement dans ces ambitions[4]. Cet AAP, le point a été noté à plusieurs reprises, offre aux sciences humaines et sociales des considérables opportunités de financement, et leur accorde même un rôle important dans la dynamique de la recherche française. Or, le concept de « sociétés innovantes » qu'il profile avec un certain détail justifie en quelque sorte le rôle de l'agence destinée non pas seulement à aider la recherche à se développer (singulièrement dans les disciplines des sciences humaines et sociales), mais à l'intégrer dans une fonction sociale particulière, en promouvant de ce fait un type bien défini de société.

Que dit l'AAP ? Son préambule est construit sur un véritable constat de civilisation, expliquant que si la dynamique technologique propre au XX^e siècle se poursuit, l'essor de la

société de l'information et de la communication a changé la donne en matière de diffusion de la connaissance et d'éducation ; enfin, les mutations environnementales du XXI^e siècle nous placent face à l'urgence de modifier les modes de la production. En d'autres termes, la société française doit faire face à la complexité et la recherche se trouve dans l'obligation d'intégrer cette complexité. C'est pourquoi il importe de faire se croiser les approches des sciences de la matière et de la vie, les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines et sociales (SHS). Parmi les objectifs que se donne l'AAP on peut relever les suivants :

« Mieux comprendre les modes de diffusion, d'appropriation/refus des innovations, et contribuer à l'étude des processus d'intégration de la nouveauté par les individus, les groupes, les sociétés ;

Développer l'analyse des nouveaux cadres économiques et sociaux que constitue la crise, la globalisation des échanges et des pratiques, la prise en compte des contraintes écologiques, énergétiques, de ressources primaires rares et l'émergence de nouvelles technologies ;

Anticiper les mutations structurelles des sociétés, des économies ainsi que celles des comportements individuels et collectifs et développer les capacités d'une réflexion prospective sur les modalités de la transition vers de nouvelles formes d'organisation de la vie en société. »

Il s'agit donc d'enrôler les sciences humaines et sociales, dans leur grande diversité (de la philosophie à l'économie, de l'histoire à la psychologie, du droit à la sociologie, pour ne prendre que quelques exemples de disciplines canoniques) dans un projet visant à permettre une meilleure intégration des innovations et à faire accepter la nouveauté, tout en mettant en œuvre des cadres économiques et sociaux originaux, et afin d'anticiper les mutations lourdes à venir. Dans l'hypothèse où un tel projet réussirait, il est intéressant de se demander à quoi ressemblent exactement les « sociétés innovantes », et si cette expression ne tend pas à constituer un nouveau paradigme. A la lecture de l'AAP, ces sociétés sont des sociétés pour lesquelles, à la fois, l'innovation est appréhendée de manière systémique et sa dynamique propre joue un rôle global.

Le texte comprend en effet une définition systémique de l'innovation, car cette dernière est appréhendée simultanément dans tous les secteurs de l'activité humaine, à savoir de la production d'énergie jusqu'à la consommation du produit ou à la jouissance du service. Il repose de plus sur l'hypothèse qu'une acceptation généralisée de l'innovation (une fois compris et levés les verrous psychologiques du refus de l'innovation, qu'ils soient individuels ou collectifs) permettra de faire face aux contraintes de notre société et d'anticiper les changements lourds et inéluctables à venir (il s'agit des « mutations structurelles de sociétés, des économies ainsi que celles des comportements individuels et collectifs »). L'innovation permet donc de faire se rencontrer des mondes hétérogènes, aux intérêts divers et contradictoires – ces mondes dont la rencontre laisse espérer une modification dans le rapport des citoyens (et plus généralement des personnes) au changement améliorant. Car un tel changement est souhaité compte tenu du caractère presque déjà obsolète du monde actuel : il s'agit aussi bien de réformer le système industriel dont le rapport à la nature faisait initialement fi de la « soutenabilité » que de préparer les personnes particulières et les groupes sociaux à pouvoir appréhender les changements du point de vue cognitif et pratique. Le texte de l'APP recouvre donc une vaste ambition, et il s'avère même plus ou moins explicitement prescriptif, au point que les synonymes d'« innovant » pourraient être des expressions telles que « soucieux de la complexité », mais également « conscient de sa propre vulnérabilité ».

Le profil de la notion de « sociétés innovantes » recouvre un modèle qui porte une représentation du monde dans laquelle ce qui fait paradigme est finalement le rapport au changement : ce dernier serait en quelque sorte systématiquement intégré dans la vision des membres de la société.

Il est intéressant de se demander si cette notion de « sociétés innovantes » constitue seulement une invention de communication ou bien un artifice rhétorique dans le cadre d'un simple appel à projets de l'ANR, ou bien s'il engage un concept pertinent pour engager un *autre* rapport au changement, et si oui, lequel. Comme la modernité, rompant avec la tradition, a précipité le monde dans l'ère du changement (d'abord scientifique et technologique, puis social)[5], cette notion constitue-t-elle en quelque sorte l'achèvement de la vision moderne ?

2. Aspiration au changement, progrès et utopie dans les sociétés modernes :

L'émergence du modèle du progrès à partir du XVII^e siècle dans les œuvres des scientifiques et des philosophes[6], et avant cela l'essor de l'idée d'utopie dans les théories morales et politiques du XVI^e siècle[7], semblent l'un et l'autre avoir été préparées par une très étonnante prédisposition de nos sociétés au changement. Tandis qu'en dehors de l'aire occidentale, les sociétés traditionalistes perdurent, pourquoi nos sociétés semblent-elles si liées au changement, voire manifestent un tel *désir* de changement ? De plus, qu'est-ce qu'un changement véritable ? Qu'est-ce qui, derrière les perfectionnements continus de la connaissance scientifique et les remarquables prouesses de la technologie, est réellement *nouveau* ? Et quelles fins réelles poursuivons-nous aujourd'hui avec la thématique de l'innovation ? S'agit-il d'une authentique confiance placée dans la valeur des connaissances scientifiques et des améliorations techniques, ou bien d'une fuite en avant afin de se divertir d'un présent trop contraint, et du plaisir pris à l'impression du changement ? A cet égard, la recommandation de Michel Serres à propos de ce qui est contemporain pourrait valoir pour ce qui est apparemment nouveau ou semble innovant :

"Qu'est-ce qui est contemporain ? Considérons une voiture automobile d'un modèle récent : elle forme un agrégat disparate de solutions scientifiques et techniques d'âges différents ; on peut la dater pièce à pièce : tel organe fut inventé au début du siècle, l'autre il y a dix ans et le cycle de Carnot a presque deux cents ans. Sans compter que la roue remonte au néolithique. L'ensemble n'est contemporain que par le montage, le dessin, l'habillement, parfois seulement par la vanité de la publicité." [8]

La prudence de Serres vaut comme un salutaire soupçon en regard de la tentation de céder au vertige du contemporain ou du nouveau, et elle agit comme une recommandation préliminaire de première importance pour une interrogation philosophique renouvelée de la notion de changement. Nous pouvons à ce propos bénéficier d'un recul appréciable en réinscrivant notre rapport à l'innovation dans la perspective plus générale de l'essor de la modernité. L'adjectif

« moderne » évoque souvent les mots associés suivants : raison, science, expérimentation, progrès, Etat, système juridique, droits de l'homme, contrat social, intérêt général, etc...Être moderne, depuis Machiavel et Descartes, c'est assumer ou tenter d'assumer ces constructions rationnelles mais également ou avant cela c'est entretenir au passé un rapport de rupture. Corrélatifs de cette rupture, les concepts d'histoire, de révolution, de mutation, d'évolution, proprement inouïs avant l'essor de l'esprit moderne, ont fait bénéficier ce dernier d'une énorme puissance d'action sur les choses.

Par contrepoint, les sociétés prémodernes, qu'on les nomme « anciennes », « traditionnelles » ou « archaïques », engageaient un rapport au temps et à la nature fondamentalement différent, et avaient tendance à régler les problèmes qu'elles rencontraient par un recours systématique et ritualisé à la tradition – telle était la légitimité de « l'éternel hier » évoquée par Max Weber. Certes, la néophobie des Anciens (Grecs et Romains) reposait sur des déterminations très profondes dans leur rapport à la nature, qui jouait sur leur conception du logos et de la technique. Elle ne reposait pas, comme dans le fondamentalisme issu des civilisations monothéistes (Christianisme, Islam) sur un tabou absolutisé par le respect a priori d'un texte considéré comme sacré. Mais dans toutes les civilisations prémodernes, les grands récits sacrés qu'étaient les mythes permettaient tout à la fois la connaissance sensible et garantissaient la permanence du monde naturel^[9], la structuration du rapport au temps offrant la possibilité d'évoluer dans un éternel présent^[10], enfin une certaine stabilisation sociale^[11].

Si la modernité a signifié la fin du rapport magique à la nature au profit d'une forme de rationalité méthodique, elle a également et en quelque sorte permis d'inverser le rapport de tension [passé>présent] au profit d'un nouveau rapport [présent>futur], qui pouvait sembler moins contraint, car plus favorable à la liberté de l'esprit ou en tout cas mieux propice à la créativité de la raison. La conquête du monde par la science s'est ainsi doublée de l'invention du cadre philosophique offert par l'intuition de l'historicité du devenir humain. Même la connaissance scientifique, métaphysiquement tentée de déterminer les conditions atemporelles du vrai (voir à ce propos le statut des idées innées chez Descartes), a été conçue en fonction de cette intuition.

L'idée de progrès en est le produit théorique le plus achevé, le plus raffiné. Elle signifie plusieurs choses différentes : une évolution générale et améliorante, une accumulation de connaissances, une représentation linéaire de l'histoire du vrai, un facteur de santé, de confort, de prospérité et de bonheur se traduisant par une ambition sociale et politique considérable. L'idéal symbolique de la modernité, à cet égard, est que la connaissance rationnelle conduit au bonheur ; le progressisme, entendu par le saint-simonisme (selon la doctrine d'Henri-Claude de Rouvroy de Saint-Simon, économiste et philosophe français, 1760-1825), s'est ainsi traduit en un espoir considérable placé dans l'industrie. La série de ces thèmes philosophiques a engendré non seulement un programme politique – celui qui fut scrupuleusement suivi par la société industrielle –, mais également une discipline de vie pour des populations entières, dans les différentes nations occidentalisées répandues sur toute la planète. Ainsi le progrès scientifique et technologique s'est-il imposé comme la matrice de

l'utopie, alors que celle-ci, sans certes se montrer imperméable, depuis l'*Utopie* de More, aux commodités liées aux avancées de la connaissance rationnelle, ne lui était nullement assujettie.

C'est précisément cette idée qui se trouve aujourd'hui en crise. Dans un de ses cours à l'Ecole Polytechnique, Alain Finkielkraut explique que, tandis que la Révolution française, manifestant la capacité de l'homme moderne de prendre son destin en main, est « l'événement inaugural et même fondateur du XIXe siècle », le XX^e procède d'un événement incontrôlable qui a transformé le héros moderne en soldat inconnu, l'assassinat de l'archiduc d'Autriche à Sarajevo en 1914[12]. Si pour faire comprendre la fin de la modernité, la perte de contrôle de l'histoire apparaît un critère pertinent, prendre la mesure de la faillite de l'idée de progrès nécessite d'autres outils intellectuels, tels que la référence à l'emploi des armes technologiques de destruction massive, qui a brutalement mis en relief les mésusages de la connaissance instrumentale de la nature (connaissance chimique : le chlore en 1915 puis le gaz moutarde en 1917 à Ypres ; et physique : la réaction nucléaire des atomes en 1945 à Hiroshima et à Nagasaki). Il n'est que temps de se demander si la croyance dans le progrès est viable ou si elle relève d'un culte archaïsant et depuis quelques temps particulièrement déplacé[13].

Conclusion : innovation, progrès et utopie, une relation complexe :

Quelle utopie est possible dans un monde post-progressiste ? C'est cette question qui aurait paru incongrue à Jules Verne – si du moins on ne fait pas la part trop belle au type d'homme symbolisé par le Capitaine Nemo, cet être dont le nom est « personne » mais dans lequel se retrouve tous les scientifiques de haut niveau sensibles aux méfaits de la civilisation occidentale, plutôt nombreux à notre époque. Aujourd'hui, comme l'écrit Etienne Klein,

"Nous prétendons ne plus croire [au progrès], mais nous tenons encore à lui farouchement, même si ce n'est plus que de façon négative, c'est-à-dire en proportion de l'effroi que nous inspire l'idée qu'il puisse s'interrompre." [14]

Or, à l'époque « postmoderne » de la fin des « grands récits » [15], notre attachement pathologique à un devenir améliorant grâce à la science et à la technologie ne peut plus se réaliser dans le contexte d'une injonction à être « modernes », même radicalisée par la peur de perdre nos multiples avantages historiquement acquis. Dans le même temps, et sans doute sous l'effet d'un tel besoin, il se joue aujourd'hui comme la tentation de substituer l'innovation au progrès. L'innovation nous laisse espérer de renouveler l'amélioration qui se tient au cœur du changement souhaitable ; saisi à travers une telle grille de lecture, on comprend mieux que, dans le soin qui a été apporté à sa rédaction, la signification de l'appel à projets « sociétés innovantes ». Ce texte programmatique mais en mal de prophétisme

recouvre quelque chose comme l'aspiration à une nouvelle utopie, tel un rêve enfin adapté à notre temps : *celui du changement intégré par les personnes créatives*, faisant suite (si l'on adopte une échelle de temps incluant les deux derniers siècles) à ceux de la mobilisation généralisée des masses^[16]. Dans ce rêve se joue certainement le test de la capacité de notre temps à *rejouer à son profit le scénario de la modernité*, ou mieux encore l'expérimentation de la possibilité de *repandre à nouveaux frais l'esprit des Lumières*, par conséquent ce qui s'est peut-être fait de mieux dans l'âge moderne aux niveaux social, éthique et politique : il ne s'agit rien moins que de lier l'invention technologique avec les forces humaines qui la justifient et lui donnent son impulsion dans la société.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs sollicités par l'ANR dans la rédaction du programme « Sociétés innovantes » ont peut-être eu le tort d'oublier que le changement améliorant aujourd'hui ne se commande plus, et que l'innovation, en général, obéit dans son surgissement à des logiques obliques très contraires à l'esprit de planification étatique ; ils se sont peut-être autorisés la liberté de proposer une utopie subliminale construite autour d'une idée implicitement normative de l'innovation. Mais ils n'ont pas eu peur de nous adresser indirectement un flot de questions tout à fait fondamentales pour notre temps : l'innovation avec *tous ses caractères distinctifs* (i.e. les plus créatifs) peut-elle se substituer au « vieux » concept de progrès, ou bien est-on dans l'obligation de reprendre l'esprit de ce dernier (ainsi que son ressort, l'Etat) ? Sur le plan, crucial, de la politique pédagogique, quelles capacités cognitives favoriser pour libérer le potentiel de changement qui git dans chaque individu ?^[17] Qu'est-ce qu'une innovation réellement « améliorante » pour une société d'aujourd'hui, capable d'assumer les avatars de l'industrialisme et même les ironies de la sécularisation ? Quel « grand récit » peut être celui de l'innovation ainsi envisagée comme un principe ? Une idée régulatrice basée sur le « développement durable » ? Une « participation » de chacun, permettant de réaliser le programme contenu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948 ?^[18]

Mais on peut également présenter ces questions sous un jour plus inquiétant : cette volonté de substitution n'est-elle pas l'indice que l'impression du changement nous est devenue vitale ? Et faute de l'arrimer à une critique axiologique et politique, ou si on ne le structure pas par une semblable critique, notre désir de changement améliorant n'est-il pas condamné à demeurer une « illusion transcendante », au sens que Kant, dans la *Critique de la Raison pure*, donne à ce terme : une fiction indépassable car régulatrice de notre expérience ?

Pour citer ce texte :

Ménissier, Th. ; "Les "sociétés innovantes", des utopies réalisées ?", intervention aux Quatrièmes Rencontres Internationales Jules Verne, Nantes, novembre 2012.

[1] Claude Birraux et Jean-Yves Le Déaut, *L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques*, rapport de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques, 2012, p. 15.

[2] Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, présentation du budget 2011-2013 (consulté le 29 octobre 2012) : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Budget_2011/55/0/Pages_de_Presentation_budget_2011-recherche_155550.pdf

[3] Source : site de l'Agence Nationale de la Recherche (consulté le 29 octobre 2012) : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/missions-et-organisation/missions/>

[4] Le texte complet de l'appel à projets est accessible à cette adresse (consulté le 29 octobre 2012) : http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/user_upload/documents/aap/2011/aap-socinnov-2011.pdf

[5] Cf. Hannah Arendt, « Le concept d'histoire » dans *La Crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, trad. sous la dir. de P. Lévy, Paris, Gallimard, 1972.

[6] Cf. Pierre-André Taguieff, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004, chapitre II, pp. 75-95 : « Progrès, avenir, histoire : la configuration moderne ».

[7] Cf. Pierre Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, 2^{ème} édition 1951, Paris, Editions philosophiques J. Vrin.

[8] Michel Serres, *Eclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, Paris, Editions François Bourin, 1992, p. 72.

[9] Voir par exemple, pour le corpus amérindien : Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962 ; et la série des *Mythologiques*, 5 vol., Paris, Plon, 1964-1971.

[10] Cf. du point de vue de l'histoire des religions, Mircea Eliade, par exemple *Le mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétition*, Gallimard, 1969.

[11] Voir Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Editions du Seuil, 1983.

[12] Alain Finkielkraut, *Nous autres, modernes*, Paris, Gallimard, 2008, p. 202.

[13] Ainsi que se le sont, fort symboliquement, demandés au début du XXI^e siècle Jean-Michel Besnier et Dominique Bourg dans l'ouvrage qu'ils ont codirigé, *Peut-on encore croire dans le progrès ?*, Paris, PUF, 2000.

[14] Etienne Klein, *Galilée et les Indiens. Allons-nous liquider la science ?*, Paris, Flammarion, 2008, p. 93.

[15] Cf. Jean-François Lyotard, *La condition post-moderne*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

[16] Cf. Peter Sloterdijk, *Colère et temps. Essai politico-psychologique*, trad. O. Mannoni, Paris, Libella-Maren Sell Edition, 2007.

[17] Cf. Alain Cadix, « Pour un redressement productif...et créatif », *Libération*, 11 juillet 2012, accessible à l'adresse (consulté le 29 octobre 2012) : http://www.liberation.fr/economie/2012/07/11/pour-un-redressement-productif-et-creatif_832696

[18] « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. » Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1948, article 27-1.